

BULLETIN N°366
DÉCEMBRE 2023

A P R È S
A U S C H W I T Z

Union
des Déportés
d'Auschwitz



27 janvier 2024 :
79^e anniversaire
de la libération du
camp de concentration
et d'extermination
d'Auschwitz-Birkenau

.....

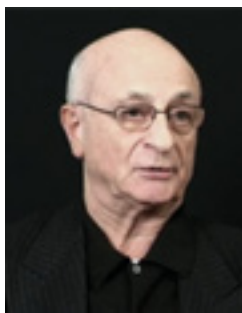


PHOTO : UDA.

Mes chers camarades,
mes chers amis,

L'année 2023 s'achève. Je souhaite que pour chacun d'entre vous et pour vos familles, elle ait été la meilleure possible, malgré le contexte difficile que nous traversons.

La situation de la fin de l'année a pris en effet un tournant tragique quand Israël a été la cible le 7 octobre dernier des terroristes du Hamas massacrant 1 139 personnes, dont des survivants de la Shoah. La plus jeune de ces victimes s'appelle Mila Cohen, 10 mois, tuée par balles au kibboutz Beerli. Près de 250 personnes ont été sauvagement enlevées. 129 d'entre-eux demeurent à ce jour en captivité. L'Union des Déportés d'Auschwitz a affirmé dans son communiqué du 27 octobre sa solidarité indéfectible à l'égard du peuple israélien, sa totale condamnation de la barbarie terroriste, et a appelé à la libération immédiate de tous les otages.

La recrudescence des violences antisémites est également très préoccupante. En 11 mois, plus de 1 500 cas ont été officiellement enregistrés. Chaque acte est une injure envers les valeurs et la promesse républicaines.

Les administrateurs et les bénévoles de l'UDA sont mobilisés pour préparer le 80^e anniversaire de la libération du camp de concentration et d'extermination d'Auschwitz. Ce sera aussi celui de notre bulletin, *Après Auschwitz*, et de la plupart des associations constitutives de l'UDA. C'est une tâche qui nous anime avec force, car elle répond à l'ardente obligation de la mémoire et de la transmission, face à l'oubli, à l'ignorance et au mépris.

Participons ensemble à la commémoration de 2025, poursuivons nos collectes de témoignages, sous toutes leurs formes, afin de nourrir la mémoire vive d'Auschwitz, et d'en faire un moment exemplaire de la vie nationale.

Je vous présente tous mes vœux les plus amicaux pour l'année qui s'ouvre.

Le Président, Victor Perahia

Le 27 janvier se déroulera à partir de 18h30 le ravivage traditionnel de la Flamme à l'Arc de Triomphe. Le rendez-vous est à 18h. Venez nombreux, en vous remerciant de vous inscrire au préalable (01 49 96 48 48).

Sommaire

3 Dossier sur les commémorations du 27 janvier 1945

11 Nos peines

Ours

En couverture

Programme de la commémoration de 1995. Gravure de Zelman Brajer (1923-2004), déporté le 22 juin 1942 depuis le camp de Beaune-la-Rolande par le convoi 5. UDA.

Directeur de la publication Victor Perahia

Rédacteur en chef Raymond Riquier

Comité éditorial Le Bureau de l'UDA

Contributions

Alexandre Bande, Pierre-Jérôme Biscarat, des étudiants de Sciences Po, Jean-Pierre Lauby

Partenaires techniques

N° de commission paritaire

1124 A 07041

Graphisme Leitmotif Creative Studio

Impression et routage Presse Pluriel

Date Décembre 2023

ISSN 1244-5673

Adhésion (pour adhérer au titre de l'année 2024, voir bulletin d'adhésion pages 5 et 6 à nous renvoyer dûment rempli)

Aidez-nous à tenir à jour le fichier des adhérents en nous communiquant tout changement. Nous avons changé d'adresse mail, écrivez-nous désormais à : contact@uda-france.fr (notre adresse maisonauschwitz@wanadoo.fr est toujours active).

U

UNION DES DÉPORTÉS D'AUSCHWITZ

D

7, rue Pécelet, 75015 Paris

Association et inscription aux streamings : uda-france.fr

A

01 49 96 48 48

Patrimoine mémoriel, approche pédagogique : memoiresdesdeportations.orgcontact@uda-france.frSite pédagogique : shoaheduc.org

Le 27 janvier 1945 au matin

Le 27 janvier 1945 au matin, une patrouille soviétique découvre le camp d'Auschwitz III (Monowitz), quelques heures plus tard, l'Armée rouge entre dans Birkenau puis Auschwitz I, le « camp souche » créé par les nazis au printemps 1940. Quelques 7 000 survivants, abandonnés par les SS sont encore présents. Nul n'est alors conscient de l'ampleur du drame qui s'y est déroulé. Il faudra des années pour que bilan humain s'impose : sur les 1 300 000 déportés, 1 100 000 étaient juifs, et près d'un million d'entre-deux y ont été assassinés.

Auschwitz-Birkenau fut le plus meurtrier des centres de mise à mort mis en place par les nazis et leurs auxiliaires européens. Bien que n'ayant pas été le seul, la date de sa découverte s'est aujourd'hui imposée en France et dans de nombreux pays, comme un jour de commémoration des victimes de la Shoah (que bon nombre de pays continuent à nommer Holocauste).

Les Juifs de France y ayant été massivement déportés (69 000), le retour de quelques milliers d'entre-deux au sortir de la guerre eut pour effet de surreprésenter Auschwitz dans la mémoire française du génocide qui se construisit progressivement. Deux associations fédérèrent principalement, dès 1945, les survivants : l'Association des anciens déportés juifs de France et l'Amicale d'Auschwitz. Cette dernière, devenue plus tard l'« Union des Déportés d'Auschwitz » fut à l'origine de l'érection en 1949 du monument au cimetière du Père Lachaise à Paris. Rapidement, l'une et l'autre des associations œuvrèrent pour que la mémoire du génocide et de la déportation soit entretenue, en particulier, lors des journées du 27 janvier.

Il fallut pourtant attendre de longues années pour que cette date s'impose comme un moment de commémoration à une échelle plus large. En effet les premières cérémonies commémoratives instaurées en France ne mettent pas en évidence les spécificités de la mémoire du génocide, il en est ainsi, de la loi du 14 avril 1954 qui fait du dernier dimanche d'avril une journée dédiée « au souvenir des victimes de la déportation et morts dans les camps de concentration du III^e Reich au cours de la guerre 1939-1945 ».

Si lors du quinzième anniversaire de la libération du camp d'Auschwitz, le 27 janvier 1960, pour la première fois, une réception eut lieu à l'Unesco, ce n'est qu'en 2002 que s'institutionnalisa cette date de commémoration. Les ministres européens de l'Éducation adoptèrent alors, à l'initiative du Conseil de l'Europe, la déclaration instituant la *Journée de la mémoire de l'Holocauste et de la prévention des crimes contre l'humanité* dans les établissements scolaires des États membres. La France, comme l'Allemagne choisirent alors le 27 janvier. Associant mémoire et transmission (l'objectif étant d'encourager les États à promouvoir des projets éducatifs et à protéger les lieux de mémoire liés à l'Holocauste) cette décision déboucha, au mois de novembre 2005 sur une proclamation de l'Assemblée générale de l'ONU qui fit du 27 janvier la *Journée internationale dédiée à la mémoire des victimes de l'Holocauste*.

Le 27 janvier et ses lectures successives au sein du Bulletin *Après Auschwitz* entre 1945 et 1960

Un groupe d'étudiants de Sciences Po Saint-Germain-en-Laye, sous la direction d'Alexandre Bande, leur professeur, a souhaité travailler à travers le Bulletin de l'UDA sur la question de la mémoire de la Shoah.

Au lendemain de la libération du camp d'Auschwitz, si les difficultés du retour à la vie sont immenses et conduisent parmi les rescapés et au sein des familles de victimes à de nombreuses actions de solidarité et de recherches d'aides,

la question de la mémoire de la Shoah est de suite au cœur des préoccupations. Les survivants de la déportation fondent l'Amicale des Déportés d'Auschwitz et l'Association des Anciens Déportés Juifs de France, l'ensemble des adhérents étant liés par une devise commune : « PLUS JAMAIS ÇA ».



Dès le mois d'octobre 1945 - quelques mois après la libération du camp d'Auschwitz-Birkenau par l'armée soviétique - l'Amicale des Déportés appelle dans le bulletin à « cultiver ardemment le souvenir [...] pour que l'on ne revoie plus jamais cela et redonner à tous la place à laquelle chacun a droit ». La construction d'une mémoire commune passera par des voyages de la mémoire en Pologne. Dès 1946, une délégation de survivants se rend sur place pour recevoir une urne contenant les cendres des victimes. Dans le même temps émerge l'idée d'un monument aux morts des victimes françaises à Auschwitz qui conduit à une souscription. Le monument sera érigé en 1949.

Le 27 janvier 1946, le Ministre français des affaires étrangères et l'Ambassadeur de l'URSS se retrouvent, à l'occasion du « Premier Anniversaire de la Libération du camp d'Auschwitz par l'Armée Rouge », aux salons du Palais d'Orsay. On tient alors, dans le contexte particulier d'un gouvernement au sein

Programme pour la commémoration de 1965.
Gravure de Marc Saint-Saëns (1903-1979). UDA.

duquel figurent des ministres communistes, à mettre en valeur l'image d'un sauveur soviétique.

Peu à peu, l'Amicale élargit la forme et le sens de ses commémorations annuelles : elles prennent la forme de bals publics – ouverts aux rescapés, à leurs familles, aux adhérents de l'Amicale – ou de projections de films. L'orientation de la commémoration s'alimente de multiples actions de solidarité de l'Amicale. En 1955, le dixième anniversaire est particulièrement symbolique de ces évolutions et donne lieu à de multiples écrits de l'Amicale. De nombreux témoignages, associés à la mention " Souvenez-vous " contribuent à pérenniser la mémoire de la souffrance de ces hommes et de ces femmes, martyrs de la barbarie nazie.

Dans les années 1960, le rapport à la mémoire connaît une inflexion car on constate que les propos antisémites se transmettent de génération en génération. Le premier numéro de 1960 d'*Après Auschwitz* souligne alors l'impératif de convoquer le passé pour se protéger. La mémoire du génocide est vue comme un bouclier contre le retour de l'antisémitisme. Ainsi, « Parce que d'autres s'obstinent par la haine » il va falloir « persévérer dans le souvenir ». La cérémonie qui se déroule au Père Lachaise le 24 janvier 1960 est un événement révélateur d'une évolution du regard sur la mémoire qui devient une arme pour lutter.

Par le biais de l'Amicale, la transmission de la mémoire se perpétue. Elle prend une forme conviviale et pédagogique avec la mise en place des goûters des enfants des déportés qui visent à éduquer les jeunes générations, parce qu'« il faut que le message de ceux qui sont restés là-bas soit transmis au long des siècles, même quand il ne restera plus de revenants au bras tatoué pour accomplir ce devoir ». Le projet est très sérieux. Ainsi des enfants sont conviés dans les locaux de l'École Normale Supérieure afin d'entendre des survivants mais aussi des historiens car à cette époque, la recherche donne lieu à une intense production de publications. Des projets ambitieux visant à éduquer non plus seulement les enfants

mais toute la population voient le jour. Alors que le Mémorial du Martyr juif (CDJC) a été inauguré à Paris en 1956, l'idée d'un musée consacré à la mémoire du génocide commence à poindre.

Les événements commémoratifs devenus annuels (comme les bals, les soirées solennelles ou les pèlerinages) organisés par l'Amicale se déroulent également aux dates anniversaires des départs des convois et autour de la journée du 27 janvier.

Le quinzième anniversaire de la libération du camp, le 27 janvier 1960, marque une étape dans l'institutionnalisation de la commémoration car, pour la première fois, une réception a lieu à l'Unesco, en présence de la Chorale Populaire Juive. L'engagement précoce de cette organisation internationale dans la préservation de la mémoire est à souligner.

Ainsi, le 27 janvier est l'une des dates inscrites au cœur d'un programme commémoratif dans lequel l'Amicale joue un rôle important, ce que confirmeront les commémorations des 20 ans des premiers convois envoyés vers Auschwitz-Birkenau en 1962, ainsi que la célébration des 20 ans de l'Amicale en 1965.

Pendant plusieurs années on note la coexistence des mémoires de la guerre (prisonniers, anciens combattants, déportés politiques et juifs). Ce sera encore le cas le 27 janvier 1975 : la flamme du soldat inconnu à l'Arc de Triomphe est ravivée en hommage aux combattants et aux prisonniers de guerre sans citer spécifiquement les victimes juives.

Une institutionnalisation de la date du 27 janvier s'imposera progressivement dans le calendrier mémoriel après et particulièrement au tournant des années 2000.

**Hippolyte Blanc, Célianne Boudrouaz,
Lisa Gendrier, Julia Maldonado, Sarah Pinet**

Adhésion pour l'année 2024

Vous souhaitez soutenir et adhérer à l'Union des Déportés d'Auschwitz.

L'adhésion est ouverte à toute personne. Merci d'envoyer le formulaire au dos dûment rempli ainsi que votre règlement à l'ordre de l'UDA (7, rue Pécelet, 75015 Paris). Vous serez tenus au courant de nos activités par le bulletin *Après Auschwitz*.

Déportés 70 €

Déportés sans pension, famille, amis 23 €

Étudiants, chômeurs 8 €

L'UDA accepte les dons.

Formulaire à remplir au dos.

Le lycée Janson de Sailly, et la mémoire du 27 janvier

par **Alexandre Bande, historien,
professeur de classes préparatoires
aux grandes écoles**

Au Lycée Janson de Sailly, à Paris, l'histoire et la mémoire de la Seconde Guerre mondiale sont encore très présentes. En témoignent le monument aux morts et les plaques commémoratives de la cour d'honneur qui rappellent le dévouement et le courage de certains des anciens élèves, professeurs et personnalités du lycée : Pierre Brossolette, Jacques Bingen, Raoul Nordling. Les élèves savent ainsi que des jansoniens furent parmi les premiers à défier l'occupant le 11 novembre 1940. Ils connaissent aussi les chaises vides laissées par les jeunes élèves victimes de la déportation vers les camps. Ils n'ignorent pas non plus la formation, dans leur lycée, du 2^e bataillon de choc, durant l'été 1944. Constitué d'élèves du lycée et des classes préparatoires, il a rallié la Première Armée française du général de Lattre de Tassigny et a participé aux durs combats qui permirent de libérer l'Est de la France sous le nom de « Bataillon Janson de Sailly ».

Nos élèves se rappellent aussi, en passant devant la plaque où sont gravés les noms des vingt-sept jeunes garçons déportés et pour la plupart assassinés à Auschwitz entre 1942 et 1945, de cette terrible période où étaient discriminés, traqués, arrêtés et déportés vers une mort certaine, ceux qui avaient eu le malheur de naître juifs.

Chaque année, le 27 janvier, à l'occasion de la Journée internationale en mémoire des victimes de la Shoah et de la prévention des crimes contre l'humanité, élèves et personnels de l'établissement, au côté des associations jansoniennes et de l'AMEJD se retrouvent et se « souviennent ensemble ». La présence de Pierre Schillio, ancien élève du lycée, déporté à l'âge de 13 ans, survivant du camp d'Auschwitz, a fait des commémorations de l'année 2018 un moment inoubliable.

En 2019, Alexandre Halaunbrenner, dont les deux sœurs, Mina (9 ans) et Claudine (5 ans), ont été raflées à Izieu au mois d'avril 1944 sur ordre de Klaus Barbie et assassinées à Birkenau, intervenait devant plusieurs classes.

En 2020, à l'occasion du 75^e anniversaire de la libération d'Auschwitz par l'Armée rouge, la cérémonie du 27 janvier fut poursuivie, le 3 mars, par l'inauguration d'une nouvelle plaque en l'honneur des élèves juifs déportés en présence de Serge et Beate Klarsfeld, de nombreux invités dont les membres de plusieurs familles des victimes, d'un grand nombre d'élèves, de parents et de personnels du lycée.



Formulaire d'adhésion

Nom

Prénom(s)

Adresse

Code postal

Date de naissance

Courriel

Téléphone



À cette occasion, fut présenté le « Mémorial des élèves juifs déportés » ouvrage réalisé par des élèves (collégiens, lycéens, étudiants et leurs professeurs) retraçant à l'aide d'archives du lycée et de documents fournis par les familles, leur trop brève trajectoire et permettant de redonner vie à ces jeunes victimes du génocide.

En 2022, après les discours, trois étudiants de CPGE littéraires ayant participé à un récent voyage à Auschwitz ont livré leurs témoignages et leurs ressentis de ce séjour marqué du sceau de la mémoire et de la transmission aux générations futures.

En 2023, comme chaque année, à l'issue des prises de paroles, des gerbes ont été déposées en dessous de la plaque en hommage aux élèves juifs déportés puis la chorale a interprété le chant des partisans en yiddish, emplissant la salle d'une grande émotion.

27 janvier 2023 : M. Patrick Fournié, proviseur, et les élèves du lycée.

PHOTO : LYCÉE JANSON DE SAILLY.

Deux élèves du lycée Blaise Pascal de Clermont-Ferrand, deux destins marqués par la Shoah

par Jean-Pierre Lauby, membre du bureau de l'UDA



**Sam Braun
avec un ami à
Clermont-Ferrand.**

PHOTO :
COLLECTION PRIVÉE,
BÉATRICE BRAUN,
ÉPOUSE DE SAM.

Sam Braun (1927-2011) et Claude Lanzmann (1925-2018) se sont probablement croisés, mais sans se parler, dans les escaliers et la cour du lycée Blaise Pascal de Clermont-Ferrand, situé alors au centre-ville dans un bâtiment austère, ancien collège des jésuites fondé en 1576 puis lycée impérial en 1808. Sam Braun, âgé de seize ans, est élève en classe de seconde à la rentrée 1943, Claude Lanzmann en Première supérieure, où il devient l'ami d'André Wormser, futur grand banquier, fils de Georges Wormser directeur de cabinet de Clémenceau. Ces deux jeunes, lycéen et étudiant, ne partageant pas les mêmes préoccupations et contraintes éducatives vont rencontrer l'un comme l'autre leur destin

dans les tourments de la Seconde Guerre mondiale, subir les violences de la traque répressive des nazis et de la milice du gouvernement collaborationniste de Vichy dans cette zone occupée à partir de novembre 1942. Ce lycée a été un foyer précoce de résistance autour de professeurs et d'élèves engagés, tout comme les étudiants et enseignants de l'université de Strasbourg, repliée en 1939 à Clermont, dont 130 seront déportés à la suite de la rafle de novembre 1943. C'est dans cette ville, proche de Vichy, qu'a été créé le mouvement Libération-Sud, autour de Lucie Bernard-Aubrac, Emmanuel d'Astier de la Vigerie, Jean Cavaillès, Georges Zérapha et Jean Rochon.

Sam Braun et Claude Lanzmann ne sont pas originaires de cette région, leurs familles s'y sont installées dans une histoire qui présente beaucoup de points communs. Sam Braun le raconte dans son ouvrage¹, son père choisit de s'installer à Clermont à la suite de mauvaises affaires réalisées dans ses différents négoce à Paris, dont celui d'antiquaire au Village Suisse. Sa mère a fui Kichinev, ville russe et aujourd'hui moldave après les pogroms de 1903. Elle arrive en France et s'installe à Paris avant la Première Guerre mondiale, comme son père, né en Pologne à Novy-Dvor. Ils se marient en 1920 et sont naturalisés en 1924. Claude Lanzmann fait le récit de son installation en Auvergne dans ses mémoires². Il séjourna une première fois à Brioude, en Haute-Loire, entre 1934 et 1938 après le divorce de ses parents. Son père, issu d'une immigration ashkénaze de Biélorussie et de Lettonie à la fin du XIX^e siècle est naturalisé en 1913 ; sa mère est née sur un navire entre Odessa et Marseille, de parents originaires de Kichinev. Armand Lanzmann décide de revenir à Brioude, où il se plaisait beaucoup, en octobre 1939, avec sa nouvelle épouse et ses trois enfants Claude, Jacques (écrivain et parolier de chansons à succès) et Evelyne (comédienne).

¹ Sam Braun, entretien avec Stéphane Guinoiseau, *Personne ne m'aurait cru, alors je me suis tu*, Albin Michel, Paris, 2008.

Cet ouvrage fera l'objet d'une adaptation théâtrale mise en scène et interprétée par Patrick Olivier.

² Claude Lanzmann, *Le Lièvre de Patagonie*, Gallimard, Paris, 2009.

Ainsi, Sam Braun et Claude Lanzmann ont en commun des racines moldaves, des parents et arrière-grands-parents ayant pour métier principal la vente de mobiliers anciens, dans le quartier de Drouot pour la famille Lanzmann. Tous les deux affirment avoir eu le sentiment d'appartenance à une communauté, sans induire au sein de leur famille une pratique religieuse ou culturelle. À Clermont et Brioude les deux jeunes hommes n'ont jamais connu de stigmatisations particulières parce qu'ils étaient Juifs. A contrario, ils évoquent une éducation parentale, notamment paternelle, édifiée par la connaissance des œuvres littéraires et philosophiques françaises, et le culte des valeurs républicaines. Sam Braun et Claude Lanzmann vont être confrontés au pire et à la négation même de cette culture humaniste.

Sam Braun est arrêté avec son père, sa mère et sa petite sœur de dix ans le 12 novembre 1943. Sam avait défilé la veille sur la place de Jaude de Clermont, avec nombre d'étudiants de la faculté de Strasbourg, en brandissant des signes manifestes de soutien au général De Gaulle (deux gaules frappant le sol) ; ce n'est pas pour cette dernière raison qu'ils sont arrachés à leur vie quotidienne, mais parce qu'ils sont Juifs. Sa sœur et son frère aînés échappent par chance à cette arrestation. Après quinze jours d'internement à Clermont, ils sont transférés à Drancy, puis déportés à Auschwitz par le convoi 64. À l'arrivée, six cent soixante êtres humains, dont ses parents et sa petite sœur, sont assassinés dans les chambres à gaz. Sam compte parmi les 339 à être dirigés dans le camp de Buna Monowitz (Auschwitz III) pour travailler à la construction de l'usine de l'IG Farben. Cinquante en seront des survivants, Sam Braun en fera partie, après avoir échappé à la marche de la mort de l'hiver 1945.

Claude Lanzmann s'engage en résistance au lycée Blaise Pascal, militant des jeunesses communistes depuis l'été 1943 il enrôle un groupe de lycéens au sein des Forces unies de la jeunesse patriote (FUJP) organisation contrôlée par le Parti communiste. Les archives montrent l'existence d'autres groupes de lycéens et d'étudiants, dont celui auquel appartient Annie Blanchard, l'Aglaé évoquée longuement par Claude Lanzmann dans ses mémoires. Les actions clandestines consistaient essentiellement en des transports d'armes et diffusions de tracts. C'est à partir de Brioude que Claude Lanzmann passera à l'usage des armes, il devient maquisard et participe aux combats dans les massifs du Cantal et de la Haute-Loire, en particulier ceux du Mont Mouchet. Claude et son frère sont effectivement répertoriés dans le registre des FFI pour la période du 2 avril au 22 août, tandis qu'Armand

Lanzmann l'est du 20 février au 22 août, engagé auparavant au sein du Mouvement Unifié de la Résistance.

Après la guerre Sam Braun entamera des études de médecin, métier qu'il exercera à partir de 1957 dans le xv^e arrondissement de Paris et durant vingt ans, avant d'arrêter précocement pour raison de santé. A partir des années Quatre-vingt-dix il s'engage dans l'association Mémoire et Vigilance³ créée par d'anciens déportés et résistants, dont il deviendra président. Dès lors, il ne cesse d'intervenir dans les classes et d'organiser des colloques sur la Shoah. Claude Lanzmann poursuit quant à lui des études de Philosophie qui l'amèneront à une amitié profonde avec Simone de Beauvoir et Jean-Paul Sartre, puis à devenir le responsable de la revue Les Temps Modernes. Il changera surtout l'approche et l'usage du témoignage dans son film « Shoah », qui est une réflexion magistrale sur le processus d'extermination pensé et organisé par le régime nazi.

Deux plaques symbolisent aujourd'hui leur passage au lycée Blaise Pascal, dans ses nouveaux bâtiments construits dans les années 50. Elles ont été inaugurées le 22 mai 2008 pour Sam Braun, le 10 juin 2008 pour Claude Lanzmann. Ils auraient enfin pu, à quelques jours près, se rencontrer et se parler dans leur lycée.



Claude Lanzmann en uniforme des FFI. PHOTO :

SITE « LES RÉSISTANCES – LA DÉSOBÉISSANCE EST LE PLUS SAGE DES DEVOIRS », FRANCE 2. DIRECTION DE LA PUBLICATION : DELPHINE ERNOTTE CUNCI - EDITIONS NUMÉRIQUES - IMMEUBLE LE BARJAC, 1 BOULEVARD VICTOR 75015 PARIS.

³ L'auteur de l'article a succédé à Sam Braun en 2013 à la présidence de cette association, laquelle est devenue Les Enfants de Sam, considérant que le témoignage de Sam s'adresse selon son souhait à la jeunesse de notre pays. Il remercie Aline Fryszman, professeure agrégée au lycée Blaise Pascal, docteure en Histoire, pour la communication de documents sur Claude Lanzmann.

La cérémonie de « la Libération du Camp d'Auschwitz – Birkenau » à Lyon

par Pierre-Jérôme Biscarat, historien

En 2002, les ministres de l'éducation des pays membres du Conseil de l'Europe, réunis à Strasbourg vendredi 18 octobre, adoptent une déclaration instituant, dans les établissements scolaires, une « Journée de la mémoire de la Shoah et de la prévention des crimes contre l'humanité ». La France et l'Allemagne choisissent le 27 janvier, date symbolique de la libération du camp d'Auschwitz-Birkenau par l'Armée rouge. Dix ans avant cette initiative européenne, Michel Noir, le nouveau maire de Lyon, institue en 1992 une cérémonie pour « la Libération du Camp d'Auschwitz-Birkenau », le dernier dimanche de janvier.

Depuis cette date, la cérémonie se tient au cœur de la ville, place Bellecour, devant le « Veilleur de pierre », mémorial édifié sur le lieu même où furent fusillés, sur ordre de la Gestapo, cinq résistants sortis de la prison de Montluc. Inauguré le 4 septembre 1948, le monument est l'œuvre du sculpteur Georges Salendre, résistant et élu communiste, et de l'architecte Louis Thomas. Une statue à l'angle de deux rues représente homme fort debout, les jambes écartées, tenant devant lui un bouclier en forme d'écu orné des symboles de la République : la croix de Lorraine et le bonnet phrygien. A l'arrière dans une cavité, les noms des cinq fusillés, des camps de concentration et d'extermination et les lieux de répression et de massacres au plan régional et national avec cette adresse : « Passant va dire au monde qu'ils sont morts pour la Liberté ».

Édifiée dans l'immédiat après-guerre, l'œuvre ne prend pas en compte la Shoah et honore le martyr des résistants. Au début des années 90, à Lyon, il n'y avait pas de lieu spécifique pour la mémoire de la Shoah mais le « Veilleur de pierre » symbolisait pour les lyonnais le lieu des crimes commis durant la Seconde Guerre mondiale. Depuis près de vingt ans, les autorités officielles, les associations et les portedrapeaux assistent invariablement à cet événement mémoriel incontournable : préfecture, délégation militaire, l'ensemble des élus, les représentants des cultes, les associations dont le CRIF et la LICRA.

Les discours officiels puis les chants et les textes des scolaires marquent la fin de la cérémonie.

Ce temps commémoratif spécifique à Lyon est le fruit d'un double contexte mémoriel et politique qui commence à la fin des années 80. Il y a d'abord l'onde de choc provoquée le procès de Klaus Barbie qui s'est tenu dans la ville du 11 mai au 4 juillet 1987. Le rôle joué par les témoignages est considérable, notamment des femmes, dont ceux de Sabine Zlatin, la fondatrice de la Maison des enfants d'Izieu et d'Ita-Rose Halaubrenner, mère de deux fillettes, Claudine et Mina, raflés à Izieu le 6 avril 1944. Il y eut aussi, le 22 mai 1987, celui de Simone Kadosche Lagrange, arrêtée puis torturée par Barbie à l'âge de 13 ans avec ses parents. Déportée à Auschwitz-Birkenau, elle raconte comment lors d'une marche de la mort, elle a vu un SS abattre son père sous ses yeux. Sans doute ce témoignage a marqué profondément l'adjoint au maire de Lyon, ministre délégué au commerce extérieur, Michel Noir, dont le père résistant fût déporté à Mauthausen. Le contexte politique est marqué par la présence à l'assemblée nationale d'une trentaine de députés du Front national et par les déclarations, en septembre 1987, de Jean-Marie Le Pen sur les « chambres à gaz » comme « un détail de l'histoire de la Seconde Guerre mondiale ».

Maire de Lyon en 1989, il se rapproche de Simone Lagrange et de son association « L'Amicale des Anciens Déportés d'Auschwitz - Birkenau et des Camps de Haute Silésie ». Avec la responsable du protocole de Lyon, Isabelle Sabran, il institue, en 1992, la cérémonie de « la Libération du Camp d'Auschwitz – Birkenau ». Cette même année, le Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation, est inauguré en octobre 1992, conduit par son adjoint aux Droits, Alain Jakubowicz. Depuis la fin des années 1990, l'association fut portée jusqu'en 2021 par un ancien déporté d'Auschwitz, Benjamin Orenstein, décédé moins d'un mois après la cérémonie. Elle est aujourd'hui portée un responsable associatif, Jean-Claude Nerson.

Nos peines

Notre camarade **Chujka Chapa**, membre de l'UDA, s'est éteinte à l'âge de 100 ans. Ses obsèques se sont déroulées le 23 novembre dernier au cimetière parisien de Bagneux, en présence du Grand Rabbini Olivier Kaufman. Selon son vœu, comme pour son époux, le drapeau de l'Association était présent.

Elle a été déportée à Auschwitz-Birkenau en 1943 avec sa soeur Blanche et revient de cette épreuve. En 1949, elle se marie avec Simon Chujka, déporté lui aussi à Auschwitz-Birkenau.

Magda Hollander-Lafon est décédée à l'âge de 96 ans le 26 novembre 2023, à Rennes. Elle était membre de notre association. Née en 1928 dans une famille juive hongroise, elle est déportée au printemps 1944 à Auschwitz-Birkenau avec sa mère et sa jeune sœur, qui toutes deux sont exterminées à leur arrivée au camp. Elle parvient à s'échapper en avril 1945 lors d'un transfert avec quatre autres fugitives et écrira son témoignage en 2012 *Quatre petits bouts de pains* publié par Albin Michel.

Elle s'installe en Bretagne en 1954 et exerce le métier d'éducatrice et psychologue pour enfants. À partir de 1978, après la publication dans *l'Express* de l'interview négationniste de Darquier de Pellepoix, elle décide de se consacrer au témoignage. Et elle accumule des milliers de réponses à ses interventions, venues d'adolescents, et constitue ainsi un fonds d'archives unique, déposé au Mémorial de la Shoah. En 2021, elle publie chez Bayard *Demain au creux de nos mains*, adressé à la jeunesse du XXI^e siècle.

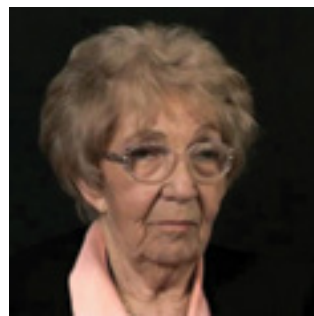


PHOTO : UDA / KOTTLER.

Marcelle « Rosette » Kottler, née Waitzman, est décédée le 6 décembre 2023 à l'âge de 103 ans. Elle était adhérente de notre association, comme son mari, et comme l'est son fils Christian.

Ses parents, venus de Pologne, étaient fourreurs à Paris. Rosette, 7^e d'une famille de huit enfants perd sa mère alors qu'elle a trois ans et son père, lorsqu'elle en a huit.

Après son Certificat d'étude, elle est apprentie dans l'atelier de fourrure des Galeries Lafayette.

Sous l'Occupation, elle se procure une fausse carte d'identité au nom de Rosette Dufour. Lors d'un contrôle de police, elle est emprisonnée à la Roquette puis à La Santé. À l'issue du jugement, acquittée, elle est toutefois arrêtée par les Allemands et conduite à Drancy le 1^{er} novembre 1943, déportée par le convoi 62, du 20 novembre 1943. Sur 1 200 personnes le composant, 914 sont gazées à l'arrivée ; 241 hommes et 45 femmes entrent au camp. Elle est affectée à l'usine *Union Werke*. Un accident, un doigt coupé, la conduit au *Revier* où elle reste deux mois en parvenant à échapper à plusieurs sélections. Le 18 janvier 1945, elle fait la Marche de la Mort. Elle connaît les camps de Ravensbrück et Neustadt où elle est libérée le 2 mai 1945.

À son retour, seule déportée de sa famille, elle retrouve les siens.

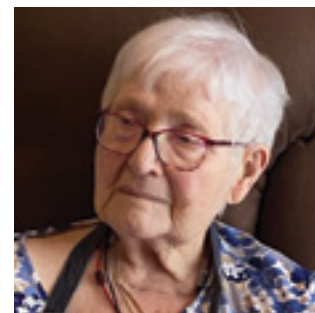


PHOTO : UDA / NASPARTEK.

Rachel Naparstek

vient de nous

quitter le 4 novembre 2023 à l'âge de 92 ans. Elle était la mère de notre ami Luc Nguyen VanThuy, membre du Conseil d'administration de notre association.

Elle naît en 1931 et son père meurt quand elle a quatre mois. Sa mère élève seule ses sept enfants. Au mois de juillet 1942, sa mère absente, la fratrie reçoit des policiers porteurs d'une convocation. L'un des policiers lance : « si j'étais elle, je ne serais pas à Paris ce jour-là ». Sa mère va mettre à l'abri ses enfants et se réfugie à Aulnay-sous-Bois. Deux de ses frères sont arrêtés, l'un d'entre eux sera exterminé au camp d'Auschwitz-Birkenau. Le reste de la famille de Rachel subit une extermination complète. Rachel est placée avec le reste de sa fratrie au centre Lamark qu'elle quitte pour être cachée à la campagne. Après la guerre, tous tentent de reconstruire leur vie, en travaillant dur.

Rachel va vivre au Vietnam en 1951, où elle a l'occasion de rencontrer Moshe Dayan, puis s'installe en 1970 au Cambodge. Et elle survit aux violences qui s'abattent sur le pays. Evacuée en 1975 par l'armée française au moment de la victoire des Khmers rouges, elle montre auparavant un grand courage en aidant les clients d'Air France, société dont elle fait partie, jusqu'à leur embarquement. Elle intègre le siège d'Air France à son retour. Et elle renoue avec la communauté juive française

Elle devient au sein de l'Union des Déportés d'Auschwitz un exemple magnifique de ces bénévoles qui ont tant contribué à développer par leur militantisme, leur générosité, leur sens de l'amitié, une atmosphère chaleureuse ainsi que de multiples activités. Elle a participé très tôt à des actions de bénévolat au CDJC, à l'association des enfants internés de l'Ugif, puis plus tard à l'UDA. Elle demeure dans la mémoire de ses camarades.

PARTICIPONS ENSEMBLE À LA COMMÉMORATION DE 2025

Nous célébrerons en 2025 le 80^e anniversaire de la libération du camp de déportation et d'extermination d'Auschwitz-Birkenau et aussi celui de notre organe *Après Auschwitz*, ainsi que ceux des associations constitutives de l'Union des Déportés d'Auschwitz, l'Amicale des Anciens Déportés d'Auschwitz et l'association des Anciens Déportés Juifs de France.

NOUS VOUS INVITONS À UNE COLLECTE

de souvenirs, de photos, de témoignages, de documents sur cette période qui court depuis le 27 janvier 1945. Vos familles ont peut-être encore des documents ou désirent apporter un éclairage sur cette longue période. Vous pouvez écrire, envoyer des mails à l'UDA ou nous téléphoner :

7 rue Péclet, 75015 Paris | 01 49 96 48 48 | contact@uda-france.fr

